

SOMMAIRE statistique annuel des bureaux d'examineurs du Bas-Canada, année 1864.

BUREAU DE	Nombre de jours qu'ont duré les séances.	Nombre de candidats examinés.	Nombre moyen d'instituteurs examinés par jour.	No. de diplômes octroyés pour académies, 1re classe.		Pour académies 2ème classe.		Pour écoles modèles, 1re classe.		Pour écoles modèles, 2ème classe.		Pour écoles élémentaires 1re classe.		Pour écoles élémentaires 2ème classe.		Nombre de candidats admis, et degré des diplômes.			Grand total.	Nombre de candidats rejetés.
				Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Académies.	Écoles modèles.	Écoles élémentaires.		
Montréal, catholiques.....	7	181	25					3		1		18	85	4	52		4	159	163	18
do protestants.....	6	69	15					3	6		1	6	24	4	13	2	10	47	59	10
Québec, catholiques.....	5	49	12							1				2	19		1	21	22	27
do protestants.....	6	22	3									3	2	5				15	15	7
Trois-Rivières.....	4	59	12		2				6		1		22		15	2	7	37	46	13
Sherbrooke.....	4	33	10			2		1	3	2			7		16	2	6	24	32	1
Kamouraska.....	3	25	8										4		12			16	16	9
Gaspé.....	2	6	3									4		2				6	6	
St-Augustine.....	4	51	10									6	14	6	25			51	51	
Outaouais.....	4	30	7.2									8		19				27	27	3
Beauce.....	4	23	5										9		12			21	21	2
Chicoutimi.....	3	10	3.1										3		2			7	7	3
Rimouski.....	3	14	5										1		5			6	6	8
Bonaventure.....	3	6	2									2	2	1	1			6	6	
Pontiac.....	4	17	4									2	1	7	7			17	17	
Richmond.....	4	33	8									1	14	5	12			32	32	1
Waterloo et Sweetsburg, cath.....	3	17	5.2									2	11		4			17	17	
do do prot.....	5	98	12.2									8	39	9	34			90	90	8
Total.....	74	743	10	2	2	2		7	15	4	2	60	240	65	231	6	28	599	633	110

Sur le nombre total de candidats (743), il en a été renvoyé 110 et 633 ont été admis, 6 avec des diplômes pour académies, 28 avec des diplômes pour école modèle et 599 avec des diplômes pour école élémentaire.

Il résulte de ce tableau et d'une simple inspection des registres tenus par le département, qu'il y a maintenant un si grand nombre d'instituteurs et d'institutrices munis de diplômes que toutes les localités, même les plus pauvres et les plus éloignées, peuvent s'en procurer. Une plus grande sévérité dans les examens est donc plus que jamais requise, et dans l'intérêt des écoles et dans celui des instituteurs eux-mêmes; c'est par la concurrence que font aux instituteurs habiles des instituteurs ou des institutrices peu capables, quoique munis de diplômes, que les traitements des instituteurs restent stationnaires et même dans beaucoup d'endroits vont en diminuant.

(A continuer.)

Vingt-septième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenue le 25 Août 1865.

Présents: L'honorable Surintendant de l'Instruction Publique, MM. les Inspecteurs d'école Caron, Valade et Stenson.

MM. J. E. Paradis, Président; M. Emard, Vice-Président; L. H. Bellerose, H. T. Chagnon, A. Dulpé, H. E. Martineau et J. B. Prion, Conseillers; U. E. Archambault, A. Aubuchon, S. Aubuchon, C. Brault, H. C. H. Chagnon, C. Ferland, N. Gervais, B. Guérin, M. Guérin, O. Lamarche, A. Lamay, A. Mallet, H. O'Regan, L. René, H. Rondeau, J. E. Roy, P. H. St. Hilaire, et les élèves-maîtres de l'Ecole Normale.

En l'absence du secrétaire, M. Archambault est prié d'agir comme secrétaire *pro-tempore*.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du mois de mai dernier.

M. N. Gervais fait une lecture sur la nécessité d'adopter un plan

d'étude dans les écoles, et joignant l'exemple au précepte, M. Gervais développe ce plan de manière à nous en montrer l'excellence.

Ensuite eut lieu la discussion du sujet suivant: "Est-il nécessaire de faire apprendre aux enfants les définitions des règles de l'arithmétique, ou bien doit-on se contenter d'en donner l'explication?"

Ce sujet est habilement discuté par MM. les Inspecteurs Caron et Stenson, et par MM. Lamay, H. E. Martineau, St. Hilaire et Archambault.

M. Emard, président la séance, résume les débats en disant qu'il est heureux de voir que l'opinion de la grande majorité des participants est que l'on doit faire apprendre, par cœur, les définitions des règles de l'arithmétique. Cette opinion repose sur ce principe de saine pédagogie: "Que tout enseignement doit se rapporter à un texte."

Cette discussion est suivie d'une lecture sur la *météorologie*, par M. C. Brault.

L'honorable Surintendant prend ensuite la parole et félicite MM. Gervais et Brault sur leurs lectures instructives et intéressantes. Entre autres avis de la plus haute importance que monsieur le Surintendant veut bien donner aux instituteurs, il leur rappelle qu'ils devaient se vouer à l'amélioration pratique de leur école, et qu'un des meilleurs moyens de parvenir à ce but serait d'entendre chaque instituteur, dans nos réunions, donner des détails sur son mode d'enseignement et sur la manière de diriger ses élèves afin d'obtenir d'eux la plus grande somme de progrès dans le moins de temps possible. Il invita aussi MM. les Inspecteurs à donner, dans leur rapport, les mêmes détails, en leur rappelant que; toujours, les remarques des Inspecteurs touchant les méthodes d'enseignement ou la régie des écoles sont publiées *in extenso*.

Sur proposition de M. Archambault, secondé par M. St. Hilaire, il est résolu que le sujet de discussion suivant: "Laquelle des deux grammaires est-elle préférable, ou celle de Poitevin ou celle de Chapal?" soit renvoyé à la prochaine conférence.

Le Conseil d'administration à l'honneur de faire rapport qu'il a choisi, pour faire des lectures à la prochaine conférence, MM. H. E. Martineau, A. Dulpé, H. Pesant, P. X. Mousseau, M. Guérin et O. Lamarche.

M. l'Inspecteur Valade s'inscrit aussi comme devant faire une lecture.